

Revue européenne  
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

**Revue européenne des sciences sociales**

European Journal of Social Sciences

**Comptes rendus en prépublication**

---

Pascal ENGEL, *Manuel rationaliste de survie*

Pierre Demeulenaere

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/ress/8958>

ISSN : 1663-4446

**Éditeur**

Librairie Droz

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.

Tous droits réservés

---

# Pascal ENGEL, *Manuel rationaliste de survie*

Pierre Demeulenaere

---

## RÉFÉRENCE

Pascal ENGEL, 2020, *Manuel rationaliste de survie*, Marseille, Agone, 312 p.

- 1 Le dernier livre de Pascal Engel est très ambitieux : se présentant comme un « manuel » rationaliste, il s'agit en réalité d'un traité sur la rationalité, essayant de systématiser le rôle et l'importance de celle-ci, en philosophie et dans la vie sociale. Il développe en même temps un plaidoyer en faveur de la rationalité qui est jugée attaquée, en particulier dans la tradition philosophique contemporaine, mais aussi en psychologie (et plus rapidement en sociologie, l'analyse économique étant laissée de côté). Il s'agit donc d'une réaffirmation du rôle central des compétences de la rationalité, de ses propriétés et de ses prérogatives, contre toutes les théories visant, soit à en limiter le rôle plus ou moins drastiquement, soit à l'attaquer. La forme de l'ouvrage est complexe, et ne correspond pas vraiment à l'idée d'un manuel : il y a dix chapitres, dont certains adoptent la forme littéraire de dialogues à la Platon ou à la Leibniz, où les différents protagonistes incarnent des positions plus ou moins canoniques sur la rationalité, le relativisme, la vérité, etc. D'autres chapitres ne revêtent pas cette forme littéraire et sont plus directement assertifs de la position de l'auteur. Ces chapitres traitent de différents sujets : la raison (1), la vérité (2), le relativisme (3), la raison et la démocratie (4), le monde digital (5), les erreurs logiques des théories philosophiques (6), et, surtout, un projet pour le rationalisme (7) et son statut vis-à-vis de sa théorisation par certains auteurs de la psychologie contemporaine (8). Il se termine par un « rapport d'Uriel » à la forme très littéraire.
- 2 Ce compte rendu ne permet pas de décrire ici tous les éléments de ces différents chapitres. Il se propose de présenter ce qui lui paraît être l'apport et le projet essentiels du livre, et de les commenter ensuite rapidement. Il y a, me semble-t-il, quatre thèses

fondamentales dans la théorisation d'Engel. Lui-même ne présente pas ainsi quatre thèses, mais celles-ci n'en inspirent pas moins l'essentiel de son projet à nos yeux.

- 3 La première soutient que la rationalité est une « faculté » humaine centrale permettant l'effectuation de l'ensemble de ses réalisations cognitives. Il convient donc de se référer à elle pour analyser la vie cognitive de l'espèce humaine. Cette faculté est présentée comme naturelle, c'est-à-dire irréductible à une variation de normes culturelles, ou à une émergence dans une interaction sociale particulière. Elle relève d'une compétence « individuelle » non sociale. Il n'y a donc pas d'histoire de la raison, mais des capacités rationnelles stables et invariantes, même si l'histoire joue un rôle dans la découverte et la formalisation de ces compétences.
- 4 La deuxième thèse consiste en l'énumération des propriétés de la rationalité et en l'affirmation de leur dimension normative : il s'agit donc à la fois de décrire ces propriétés et d'insister sur le fait qu'elles correspondent à des normes de la pensée qui prescrivent des raisonnements corrects. Les mécanismes cognitifs sont des mécanismes soumis à des normes. Ces normes sont *a priori*.
- 5 La troisième thèse établit un lien entre raison et vérité : la rationalité conduit à une doctrine de la vérité et il n'y a pas plusieurs sortes de rationalité, ni plusieurs sortes de vérité. Les énoncés rationnels sont des énoncés vrais.
- 6 La quatrième thèse tient, en conséquence, dans une opposition au relativisme, aussi bien dans le domaine de la connaissance scientifique que dans celui des normes morales et esthétiques (ces dernières sont rapidement évoquées, mais ne sont pas traitées en tant que telles). Les connaissances scientifiques ne sont pas dépendantes de paradigmes, et les connaissances morales ont un fond stable qui les met à l'abri de la variation culturelle. En particulier, dans le chapitre sur la démocratie, Engel va développer l'idée que défendre la démocratie implique de se départir d'une conception relativiste.
- 7 L'auteur de cette recension est fondamentalement d'accord avec la perspective développée par Engel, celle-ci soulignant l'importance de la rationalité, la mise en évidence de ses propriétés normatives et de ses conséquences fondamentalement anti-relativistes, dans les différents domaines de l'action. Il se réjouit de l'existence de ce livre et de la force de ses propositions. Il voudrait souligner toutefois un certain nombre de difficultés que soulèvent les thèses de l'ouvrage, du point de vue même de son projet, non du point de vue d'une critique de celui-ci.
- 8 La première tient à la naturalité de la rationalité. D'un côté, Engel inscrit la rationalité dans une nature humaine, stable et invariante de ce point de vue, et appartenant donc au monde plus large de la nature. Toutefois, il ne propose pas de réflexion sur l'émergence de cette faculté dans le cadre de la nature, et notamment sur l'apparition d'une dimension spécifiquement normative au sein de l'ordre des faits. Engel rappelle l'injonction humienne à la prise en considération de l'hétérogénéité entre faits et normes et semble la reprendre à son compte, mais ne propose pas d'explication à l'émergence des normes dans le cadre des faits de la nature ni ne discute la littérature (par exemple les travaux de Michael Tomasello) cherchant à expliquer l'émergence de la rationalité dans le processus évolutionnaire. Certes, Engel discute et critique deux théories psychologiques de la rationalité : celle de Daniel Kahneman, et celle de Dan Sperber et Hugo Mercier qui se situent dans une perspective évolutionnaire. À propos de Kahneman (et de ses épigones), Engel reprend partiellement la critique qui avait été celle de Raymond Boudon : il est possible d'interpréter les erreurs logiques en termes

de « raisons », sans recourir à des biais causaux inconscients. Engel par ailleurs (dans un autre chapitre) développe une nosologie de la raison, décrivant les erreurs logiques typiques récurrentes que commettent les théories critiquant la raison. Il n'articule pas cette théorie des erreurs typiques à celle que Kahneman met en place : il conviendrait d'avoir une comparaison des avantages et des inconvénients de la théorie des biais et des erreurs logiques, pour savoir s'il s'agit fondamentalement de la même chose (pourquoi a-t-on tendance à commettre des erreurs logiques ?) ou au contraire de deux perspectives fondamentalement différentes.

- 9 Il y a chez Engel vraisemblablement l'idée que les erreurs logiques relèvent bien des « raisons », et ne sont donc pas irrationnelles en ce sens (contrairement aux biais cognitifs qui opèrent de manière causale). Toutefois Engel ne développe pas cette idée de l'association possible entre les erreurs et les raisons, semblant réserver la rationalité aux raisonnements *corrects*. Il critique donc la théorie de Sperber et Mercier au nom du fait que, fondamentalement, leur théorisation présuppose en réalité une idée normative de la rationalité et ne saurait la fonder ni la justifier : leur analyse en termes de justification aux yeux d'autrui implique que cette justification soit pertinente (ou alors elle manquerait la signification propre de l'idée de rationalité).
- 10 La deuxième thèse est donc la normativité *a priori* de la rationalité. Il s'agit d'une thèse forte, qui implique que les raisonnements rationnels soient des raisonnements corrects. D'un côté, il pose trois principes normatifs qui guident l'exercice de la rationalité. De l'autre, il développe plusieurs critères de rationalité. Il n'y a pas cependant d'analyse sur les « fondements » de ces normes et leur justification propre. Il y a un rejet du pragmatisme, car celui-ci ne permettrait pas de justifier le caractère prescriptif de ces normes, invitant seulement à l'adaptation du raisonnement. Mais on ne sait alors pas d'où elles viennent. Peut-être faudrait-il dire qu'elles s'imposent d'elles-mêmes, mais Engel ne développe pas cette idée au delà de l'affirmation du caractère *a priori* des normes. Il critique la dimension adaptative de la raison, en tant qu'elle serait pragmatiste : mais peut-être y a-t-il ici confusion entre deux niveaux. D'un côté, la dimension adaptative est celle qui produit les normes de rationalité, lesquelles permettent à l'espèce humaine de s'adapter aux contraintes de son environnement. Ensuite, l'exercice de celle-ci, une fois constituée, ne relève plus directement d'une dimension adaptative particulière mais de l'application de ces normes « fondamentales » qui seraient issues de l'évolution.
- 11 La troisième thèse correspond à l'affirmation que la rationalité produit des énoncés vrais. La notion de vérité est ainsi unificatrice de l'ensemble des propositions issues des mécanismes cognitifs. Il me semble que cette proposition est ambivalente. D'un côté, si l'on dit qu'un génocide est condamnable, on peut aussi dire qu'il est vrai que ce génocide doit être condamné, de la même façon qu'il est vrai que le génocide a eu lieu. Il s'agit bien d'énoncés visant la vérité. Il y a toutefois, on le voit bien, trois niveaux distincts qui sont difficilement interchangeables : le fait qu'un massacre de grande ampleur a eu lieu ; le fait qu'il faille interpréter celui-ci comme un « génocide », ce qui requiert une norme permettant de caractériser ce massacre comme un génocide ; et enfin l'affirmation normative qu'un tel génocide est condamnable (affirmation que généralement les génocidaires ne partagent pas).
- 12 Fondamentalement, on retrouve le problème de la distinction (reprise par Engel et assumée par lui) entre être et devoir être, et la difficulté de d'inférer le deuxième du premier. Mais Engel ne nous dit pas comment traiter ce problème. L'affirmation de

l'unité de la vérité n'est pas déclinée dans un traitement de la distinction entre être et devoir être. La position humienne est rappelée à plusieurs reprises, mais il n'y a pas d'effort direct d'interprétation du dépassement de cette position humienne, laquelle n'est d'ailleurs pas relativiste : pour Hume (comme pour Weber, et Pareto), sont rationnelles les croyances et les vérités mathématiques et logiques, mais, si les motivations ne relèvent pas de la rationalité, elles sont néanmoins déterminées par des sentiments naturels. Il me semble que la stratégie de Engel pour référer les motivations à la rationalité consiste à associer *motifs* à *raisons d'agir*, et donc à la raison. Mais la discussion sur les raisons ne permet pas dans ce livre de dépasser la possibilité que chacun ait « ses » raisons, dans le domaine des motivations, justifiées par des motifs ultimes. La discussion sur les raisons internes et les raisons externes ne parvient pas à lever l'hypothèse que plusieurs raisons cohérentes sont possibles.

- 13 Dès lors le traitement des raisons morales (et donc de la démocratie) ne permet pas de surmonter aisément ces difficultés. Engel entend établir deux affirmations fortes (classiques). D'abord, défendre une position implique d'avoir des raisons de la défendre – et partant c'est une attitude nécessairement non relativiste. Cela ne saurait donc se réduire à un consensus par recoupement, tel que celui mis en avant par John Rawls : Engel rappelle que les bases rationnelles de ce consensus sont fragiles. De surcroît, il indique que l'acceptation d'une telle conception relativiste aurait des conséquences désastreuses en termes de légitimité de la démocratie, puisqu'il n'y aurait que des accords locaux provisoires, et des rapports de force basés sur le conflit des intérêts (c'est ce que pense par exemple Pareto). Cependant l'argument pêche par circularité, puisque ces conséquences désastreuses sont peut-être bien réelles et manifestes.
- 14 Pour ma part, je ne partage pas cette conclusion pessimiste et je me suis employé à essayer de montrer que ce n'est pas le cas. Mais le livre d'Engel, s'il dénonce ces conséquences négatives, ne se donne pas vraiment les moyens d'y échapper. Il parle de vérités morales, sans qu'on sache exactement comment les déterminer et les préciser. Il distingue par ailleurs les normes morales des normes culturelles variables, sans critère clair pour les distinguer à partir du moment où il est dit par ailleurs (très rapidement) que ces invariants moraux sont susceptibles de s'adapter à des situations particulières. Pour ce qui est des énoncés de fait (ou des vérités logiques et mathématiques) nous avons des critères assez précis de l'erreur : se référant à la norme de cohérence ou à la description vraie. Nous ne disposons pas aussi clairement d'un tel critère pour interpréter la variation, la diversité des normes morales qui seraient, soit parfaitement unifiées, soit considérées comme des « erreurs » par rapport à cette unité. En outre, Engel ne traite pas des relations entre ce qu'il est convenu d'appeler la théorie du choix rationnel, les intérêts et l'émergence de normes morales. Il semble adhérer à ce qu'il est convenu d'appeler la théorie du choix rationnel (l'idée que les acteurs sont rationnels parce qu'ils font leur intérêt), mais il ne traite pas des critiques adressées à ce modèle, de la question de son association à l'idée de rationalité et enfin de la possibilité d'inférer de celui-ci des normes morales. Ce faisant, il ne s'applique pas à analyser cette diversité des normes et les raisons pour lesquelles certaines doivent être préférées à d'autres de manière interpersonnelle. Le projet de défense de la rationalité bute ainsi sur l'absence d'interprétation de la variété extrême des raisons en matière de vie morale et démocratique.

---

## AUTEURS

**PIERRE DEMEULENAERE**

Paris, Sorbonne Université – GEMASS